

ABONNEMENT

Par année.....\$3.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre m..... 1.00

Edition Hebdomadaire

Pour l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.0
Une fois la semaine..... 0.0

Avis de Naisance, Mariage ou
Décès..... 0.5
Pour les annonces à long terme
conditions spéciales.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 21 Août 1885

LES DÉLÉGUÉS FRANÇAIS

Toute une série d'ovations a salué la marche de ces illustres visiteurs, d'Halifax à Québec.

A la Rivière du Loup, à Rimouski, à Lévis, des adresses de bienvenue leur ont été présentées, pendant qu'une foule enthousiaste les acclamait à outrance.

Nous sommes heureux de constater qu'à part le sentiment de fraternité nationale qui existe naturellement dans les réponses faites à ces adresses, le point de vue pratique du passage de la délégation dans notre pays n'a pas été oublié.

A la Rivière du Loup, M. Peinaut, représentant du Journal de Paris et membre de la société de Colonisation, disait :

"Aussi, soyez bien assurés que lorsque nous aurons débarqué en France, nous emploierons toute notre influence pour resserrer les liens fraternels qui doivent unir les Français de France et les Français du Canada. Nous ferons notre possible pour développer un commerce actif entre les deux peuples, car c'est là le lien qui doit surtout nous servir de trait d'union."

A Rimouski, M. George Demanche, avocat et représentant de la société de Géographie de Paris, a déclaré à son tour :

"Tous ceux qui m'accompagnent savent du reste par le révérend curé Labelle, qu'ils ont appris à connaître et estimer, quels liens séculaires d'étroite amitié unissent le Canada à la France. Ce sont ces liens que nous voulons resserrer plus encore, en faisant connaître davantage votre beau pays et en créant un courant de relations qui développera dans la plus large mesure les richesses naturelles et industrielles des deux nations. Chacun de nous, publiciste ou commerçant, ingénieur ou agriculteur, banquier ou industriel a sa mission tracée d'avance et ne compte pas entrer en France sans avoir recueilli une ample moisson de renseignements et sans tirer un parti fructueux de son voyage dans le pays auquel vous donnez le nom de Nouvelle-France."

Ce langage est assez explicite. Il fait voir à l'évidence que ce ne sont pas seulement des touristes en voyage de villégiature qui vont visiter notre ville, mais aussi et surtout des hommes d'affaires, des scientifiques, qui ont voulu étudier par eux-mêmes notre pays et ses ressources, et qui nous feront profiter là-bas, en France, du fruit de leurs observations, en favorisant de toute leur influence le développement des rapports commerciaux franco canadiens dont on fête aujourd'hui l'inauguration officielle. Qu'Ottawa fasse donc une digne réception à ces visiteurs ; que chaque citoyen influent se mette à leur disposition, pour qu'à leur départ ils n'ignorent aucun des avantages industriels, commerciaux et agricoles qui distinguent la capitale du Canada et les riches et superbes régions de terre qui l'avoisinent.

Il va être fait une souscription parmi les citoyens ; nous espérons que la recette en sera généreuse.

La récolte du vin sera, dit-on, excellente en France ; le phylloxera a disparu sur un grand nombre de points.

LA QUESTION AFGHANE

Le Morning Post se montre extrêmement satisfait des déclarations du marquis de Salisbury relatives à la question afghane.

On a lieu de se féliciter, dit-il, de ce que le gouvernement actuel ne témoigne pas, comme son prédécesseur, le désir de faire de nouvelles concessions aux demandes de la Russie. La Russie est la bienvenue dans l'Asie Centrale ; elle peut même, si cela lui plaît, s'étendre jusqu'à l'Afghanistan ; mais, si elle médite de s'ouvrir à travers ce pays une route vers l'Inde, elle trouvera devant elle une Angleterre qui ne se contentera pas de crier à la violation des traités. Nous serons prêts à lui faire face et nous nous y apprêtons en ce moment.

Le Times dit, de son côté : "Les déclarations du marquis de Salisbury sont précises ; elles nous satisfont, bien que le noble lord n'ait pu nous faire part de progrès appréciables vers un règlement définitif, ni même nous expliquer en détail quels sont les prétextes mis en avant par la Russie pour continuer de tenir la question ouverte."

"Le départ de M. de Giers pour Franzensbad ne témoigne pas d'un désir bien vif de recevoir de nouvelles informations, à moins d'admettre que le résultat des élections générales en Angleterre ne soit précisément le point de repère que la Russie veut consulter."

"Cette manie d'ajourner de nouveau toute la question à deux mois au moins, est simplement une redite de la tactique insolente à laquelle on a eu recours, lors du choix de la commission mixte chargée de délimiter les griefs et les droits des deux pays."

"Tout en proclamant son amour pour la paix et sa satisfaction d'avoir affaire à une puissance civilisée, la Russie ne cherche évidemment qu'à maintenir la discorde à l'état chronique et à entretenir l'irritation, dans l'espoir qu'il surviendra des changements dont elle pourra faire son profit."

"Le danger que présente pour la paix un tel état de choses est évident, mais ce danger ne serait nullement diminué par des concessions venant de nous, ni par la négligence de l'émir à prendre les précautions qui lui sont commandées."

LE CANADA A ROME

En lisant dans l'Univers les noms des élèves du séminaire français de Rome, qui ont été gradés à la fin de l'année académique, on rencontre avec un légitime orgueil les noms suivants :

Au Doctorat en théologie à l'Université Grégorienne, au collège Romain : MM. Dom. Pelletier, de l'archidiocèse de Québec ; Archambault, du diocèse de Montréal ; et Bessette, du diocèse de Ste Hyacinthe.

Au Doctorat en philosophie à l'Université Grégorienne : M. Taschereau, parent de Mgr Taschereau, de Québec.

Au Doctorat en théologie à l'école de St Thomas de la Minerve : M. L. Lindsay, de l'archidiocèse de Québec.

Au Doctorat en droit canonique, à la faculté de l'Apollinaire : M. Leduc, du diocèse de St Hyacinthe.

Le conseil de ville de Hull devait s'assembler hier, mais, la séance a été remise faute de quorum.

LE COL. OUMET

Le Col. Ouimet vient d'expliquer pourquoi il a abandonné son poste, au cours de la récente insurrection du Nord-Ouest, et ceux qui avaient cru pouvoir lui imputer à crime, quelques-uns même à lâcheté, ses faits et gestes en cette occurrence, en sont quittes pour leurs frais d'imagination.

Pour nous, qui n'avons jamais douté un instant du brave commandant du 65ième, nous applaudissons avec cordialité aux explications qu'il vient de donner ; elles ôtent prise, en effet, à toute critique, quelque malveillante qu'elle puisse être.

Appelé à répondre à la santé des volontaires, lors du banquet des anciens zouaves pontificaux en l'honneur du Lieut-Col. Hughes et du Capt. Larocque, le Col. Ouimet a dit :

Messieurs, En faisant ce compliment au 65ième d'avoir fait son devoir, d'avoir dignement représenté notre race, j'ai cru que ce serait justice, non pas tant à moi-même, mais à ce régiment, mais à la nationalité, que d'ajouter que le colonel Ouimet a aussi fait son devoir. (Applaudissements.)

Je vous remercie, Messieurs, de ce témoignage d'estime et d'amitié, mais je dois continuer. Je n'agis pas en ce moment par bravade ni pour me flatter ; c'est un devoir que je dois au 65ième, aux Canadiens-Français, dont nous représentons la nationalité au Nord-Ouest.

Je ne sais pas pour quelle raison, je ne sais pas pour quel motif on m'a attaqué en disant que j'avais abandonné mon poste, que j'avais abandonné le commandement du 65ième sans permission, enfin que j'avais déserté.

Je dois dire ici publiquement, que lorsque je partis de Calgary, je suis parti avec les instructions de mon supérieur ; que j'ai été requis d'aller travailler ailleurs, de revenir en arrière pour travailler au succès de l'expédition, pour assurer le succès de la colonne d'Alberta et lui procurer les instructions dont elle avait besoin pour continuer la campagne.

J'ai rempli ma mission, j'ai réussi complètement et j'en ai été remercié. Et si je suis revenu en arrière, si j'ai quitté mon bataillon, c'était sur les ordres de mon supérieur. Il y a eu alors un malentendu ; je me suis trouvé dans une position politique et militaire qui m'empêchait de reverdir ma réputation et mon honneur.

Mais j'ai fait comme ceux qui sont restés en arrière, non parce qu'ils manquaient de courage, mais parce qu'on leur confiait une mission difficile ; j'ai rempli la mission qu'on m'avait confiée, et aussitôt que j'ai pu rejoindre mon bataillon, je l'ai fait.

J'ajouterai aux témoignages qui m'ont été donnés publiquement, celui de l'un de ceux qui sont aujourd'hui les héros de cette belle fête ; celui là peut vous donner la parole le général lui-même, qu'il a vu il y a trois ou quatre jours, à Montréal.

Le lieutenant-col. Hughes à qui le commandant du 65ième faisait allusion a corroboré comme suit les paroles de son chef :

Le colonel Ouimet en a appelé à mon témoignage ; eh bien, j'étais présent, lorsque le général Strange qui commandait notre colonne, a donné au colonel Ouimet la permission de revenir, et même lui a demandé de revenir à Ottawa.

"Voilà huit jours que l'on m'a donné le commandement de la colonne, a-t-il dit, et depuis ce temps j'ai télégraphié, j'ai demandé des instructions qui ne m'arrivent pas. Le colonel m'a présenté au général Strange comme ayant quelque expé-

rience et pouvant le remplacer à la tête du bataillon s'il s'absentait.

Le général Strange lui dit alors : Si vous croyez que le colonel Hughes pourrait vous remplacer, vous me feriez plaisir en vous rendant auprès des autorités militaires à Ottawa, leur demandant de m'envoyer les instructions nécessaires ; vous êtes député, vous avez de l'influence, vous pouvez réussir ; quant à moi, je ne puis rien.

Il y a quelques jours, le général Strange est venu à mon bureau, à Montréal : il me dit à moi-même le général Strange est un homme d'honneur, il ne le niera pas. "Un jour j'ai reçu une dépêche d'Ottawa me demandant si le colonel Ouimet était parti avec ma permission. Dans la presse des affaires j'ai répondu : Non. Aujourd'hui, je reconnais mon erreur, et s'il faut m'importe quoi pour payer cette erreur, je la paierai."

Nous offrons nos félicitations au col. Ouimet, comme d'autres auront devoir de lui faire amende honorable.

JOURNALISME

Le parti libéral anglais le Montréal est décidé de donner à son organe, le Times, un peu plus d'importance que celle qu'il s'est acquise jusqu'à aujourd'hui. Il paraît que les honorables MM. Laflamme et Huntingdon en vont perdre la haute rédaction, et M. Beaupré, propriétaire de la Patrie, en deviendra le gérant général. Une société très-forte s'est formée, dit-on, pour commencer immédiatement la nouvelle entreprise.

Collège d'Ottawa

Sous la direction des RR. PP. OBLATS, O. M. I., Confère les Grades Universitaires

Cours Classique, Cours de Commerce, Cours Scientifique et Commercial

Par sa position et sa méthode d'enseignement, le collège d'Ottawa offre à tous, des facilités exceptionnelles pour apprendre l'anglais.

Le collège, considérablement agrandi, ne laisse rien à désirer sous le rapport du confort et de l'hygiène ; dortoirs bien chauffés et bien aérés, salles spacieuses, lumière électrique, etc., etc.

Outre les cours de récréation, un vaste terrain vient d'être acquis et préparé pour les jeux athlétiques.

CONDITIONS Pension, enseignement, lit et garniture, lavage et raccommodage de linge, honoraires du médecin, payable d'avance au commencement de chaque terme, en septembre et en février ; Cours classique, par semestre.....\$30.00 Cours de génie civil.....\$5.00 Cours commercial.....75.00

Extr. s. — Télégraphie, Sténographie et musique instrumentale.

Le dessin et la musique vocale sont enseignés gratuitement.

Les cours s'ouvrent le 2 septembre. Le prospectus est envoyé sur demande.

TRES-REV. P. J. H. TABARET, O. M. I. D. D. Supérieur.

CHARBON

LE CHARBON LACKAWANNA, DE PREMIER CHOIX

Est importé, chaque jour, tout frais tiré des mines,

A bord des Chars seulement

Bas prix. Qualité garantie.

J. G. BUTTERWORTH & Cie., 56 RUE SPARKS.

D. GARDNER & Cie. 66 et 68, rue Sparks

TOUTES MARCHANDISES DÉTAILLÉES AU PRIX DU GROS!

3,000 PIECES D'INDIENNES Patrons nouveaux et très polis. Ces Indiennes doivent être vendus de 7c à 15c par verge.

1000 PIECES DE MOUSSELINE A ROBE Prix, depuis 10 cents à 20 cents la verge. Le plus beau lot de Marchandises qui ait été acheté à Ottawa.

Venez de bonne heure pour faire votre choix d'indiennes et de mousseline, chez

D. GARDNER & Cie., NUMEROS 66 et 68, RUE SPARKS Importateurs Directs.

PLUMES D'AUTRUCHES Frisées, Nettoyées et Teintes

DANS LES Dernières Couleurs et Goûts

DE LA SAISON En Un Jour Après l'ordre Donné

VIEUX CREPE REMIS A NEUF Alex. A. Coutellier

TEINTURIER PARISIEN NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA

(Près de la rue Sparks.) 1 an.

ALPHONSE JULIEN, Entrepreneur de Pompes Funèbres

263 Rue DALHOUSIE, Ottawa, Ci-devant occupé par M. Jos. Senécal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très modérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur demande. 3 mai-1 an ALPHONSE JULIEN, propriétaire.

Grande Vente à Sacrifice DE PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs. Ottawa, 21 Janvier 1884

NOUVEAU MAGASIN DE FRUITS PAR H. CORRIVEAU Pâtisseries, Fruits, Légumes, Cigares, etc. No. 253 1/2 Rue Wellington, OTTAWA 22 avril 1m

James B. Bowes ARCHITECTE Chambre 25, SCOTISH ONTARIO CHAMBERS RUE SPARKS. Ottawa, 18 avril 1885

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux BENATINE contre les hémorroïdes : Guérison certaine, remède général, en usage aux Etats-Unis et dans la France HEMORRHOÏDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMÈDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA